

FINANCEMENTS DESTINÉS AUX CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Dorénavant les demandes de financement pour l'organisation d'une manifestation scientifique sont soumis à l'avis de la Commission Recherche (CR) deux fois par an.

► Conditions d'attribution et de financement

Les demandes sont instruites par la Commission Colloque créée à cet effet au sein de la CR. **À titre transitoire, la Commission financière tiendra ce rôle.**

Les demandes doivent parvenir à Mme [Julia Abenia Diarra](#), assistante administrative au service des études, **le 15 janvier pour la première session et le 15 mai pour la seconde session, délais de bureau.**

Les projets retenus et les montants alloués seront votés par la CR.

La décision de la Commission Recherche ne peut être accordée qu'en compétence d'au moins une autre Commission (Unité de recherche de rattachement, UFR, département représentant la discipline, autres composantes ou organismes extérieurs).

Quel que soit la décision de la CR, un mail sera envoyé au demandeur. Si une subvention est accordée, les crédits seront transférés vers la ligne "Colloque" de l'unité de recherche concernée.

► Document à fournir

Un argumentaire scientifique (1 page maximum)

[Le présent dossier complété et signé par le demandeur et par le directeur de l'unité de recherche de rattachement](#)

Le programme prévisionnel de la manifestation scientifique

La liste des participants (noms et statuts)

L'attestation de participation financière des composantes et organismes que l'unité de recherche de rattachement, le cas échéant

Mis à jour le 18 décembre 2018

► Organisation administrative

Responsable de l'ED DSP

[Christophe CHAMPEIL-DESPLATS](#)
[Philippe HARDY](#)

Responsable administrative

[Christelle THIAN](#)

Simone Veil (F) - Bureau 511
03 20 33 58 84

Horaires d'ouvertures au public

10.00 & 14.00 - 17.00

Service JURÉ

Mardi & Vendredi après-midi
Mercredi matin

<https://ed141.parisnanterre.fr/financements-destines-aux-chercheurs-et-enseignants-chercheurs-884263.kjsp?RH=>